

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE RODEZ
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 JUIN 2026



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Membres du Conseil d'Administration
En exercice : 13 Présents : 10 Administrateur(s) excusé et représenté : 2 Administrateur(s) excusé et non représenté : 1
Votes Pour : 12 Votes Contre : 0 Abstentions : 0

L'an 2026, le jeudi 25 juin à 18h, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Rodez, dûment convoqué le vendredi 19 juin 2026, s'est réuni, à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Serge JULIEN, Vice-Président.

Administrateurs présents :

Mesdames Michèle CALMEL, Isabelle GARDAI KALB, Annick GINISTY ANDRIEU,
Catherine PELAMOURGUES CANITROT, Laura RENIER, Agnès VALADIER
Messieurs Clovis DESTREBECQ, Serge JULIEN, Michel MIRMAN, Brice RAMONDENC

Administrateur excusé et non représenté :

Stéphane MAZARS

Administrateurs excusés et représentés :

Madame Elodie MIQUEL (pouvoir à M. Clovis DESTREBECQ)
Monsieur Cyril BOUSQUET (pouvoir à Mme Laura RENIER)

Secrétaire de séance : Madame Aurore ALBINET

DELIBERATION N°2026-036 – C.C.A.S. ET SES ETABLISSEMENTS - RESSOURCES HUMAINES – MISE A JOUR DU REGLEMENT INTERIEUR

*Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de la fonction publique,
Vu l'avis favorable du comité social territoriale en date du 15/06/2026,*

Considérant qu'il convient d'abroger la délibération n°2025.080 du 25/11/2025,

Monsieur Président expose que le règlement intérieur de la collectivité a fait l'objet d'une mise à jour et rappelle que le présent règlement est destiné à organiser la vie et les conditions d'exécution du travail dans les services de l'établissement.

Le règlement intérieur du CCAS et de ses établissements est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2026.

Considérant que ce dit règlement peut faire l'objet d'amendements, il est proposé d'y apporter les modifications suivantes :

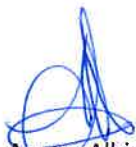
- Concernant le CET : Plafonnement de l'indemnisation – 10 jours d'indemnisation maximum par an ;
- Concernant les ARTT : Décompte de jours de RTT pour raison de santé ;
- Concernant les annexes : Frais de déplacement - Compte rendu de l'entretien professionnel (CREP) - Temps partiel - Demande d'attribution des titres restaurants – CET - Autorisation spéciale d'absence.

Le règlement intérieur mis à jour au regard de la réglementation en vigueur est annexé à la présente note.

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S., à l'unanimité, par 12 voix pour :

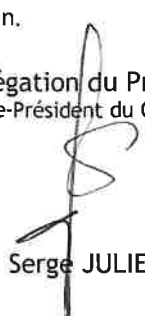
- Approuve la mise à jour du règlement intérieur en annexe ;
- Abroge l'ancienne délibération ;
- Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président à signer tout document correspondant et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La Secrétaire de séance



Aurore Albinet,
Directrice du CCAS

Par délégation du Président,
Le Vice-Président du C.C.A.S.



Serge JULIEN

Le Président certifie exécutoire la présente délibération

Transmise en Préfecture le 30 juin 2026

Publiée le 30 juin 2026

Délais et voies de recours : Conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du Code de la Justice Administrative, la présente décision est susceptible de recours administratif auprès de Monsieur le Président ou de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse, directement par courrier ou par l'application informatique « Télérecours Citoyens » via le site internet www.telerecours dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission en Préfecture.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Délibération n°2026.036 : CCAS et ses établissements - Ressources Humaines - Mise à jour du règlement intérieur

Date de décision: 25/06/2026

Date de réception de l'accusé 30/06/2026

de réception :

Numéro de l'acte : 20260625_036

Identifiant unique de l'acte : 012-261201073-20260625-20260625_036-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 4 .1 .4

Fonction publique

Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

délibérations autres

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : Délib. 2026.036 CCAS et ses ets RH Mise à jour du règlement intérieur.pdf (99_DE-012-261201073-20260630-20260625_036-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : 1) RI CCAS_EHPAD.pdf (99_DE-012-261201073-20260630-20260625_036-DE-1-1_2.pdf)

Règlement intérieur